Canada Green Building Council | Conseil du Bâtiment Durable du Canada

CONFIRMATION DE L'AUTORISATION D'AGIR DE L'AGENT

La présente Confirmation de l'autorisation d'agir de l'agent (cette « Confirmation »), fournie à Conseil Du Bâtiment Durable Du Canada (« CBDCA ») et à son intention, entrera en vigueur à la réception par CBDCA d'une copie signée de cette dernière par courriel à certifications@cagbc.org ou, dans le cas de LEED, par téléchargement sur la page Project Details de LEED Online.

Dans le cas où un Agent a accepté l'accord de certification pour un projet, le CBDCA ne traitera la Demande que si une Confirmation signée a été reçue.

Cette Confirmation fait partie intégrante de l'Entente de certification du Projet de CBDCA conclue par et entre l'Agent (au nom du Propriétaire) et CBDCA concernant le Projet (« Entente relative à la certification » et elle est assujettie à celle-ci. Tous les termes en majuscules utilisés dans la présente Confirmation et qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué respectivement dans l'Entente relative à la certification. Toute tentative de modifier le présent formulaire peut le rendre invalide, à la seule discrétion de CBDCA.

1. PORTÉE DE L'AUTORISATION D'AGIR. Le propriétaire confirme par la présente que l'Agent a été autorisé à agir pour accepter l'Entente relative à la certification (comme amendée, complétée, supprimée ou autrement modifiée de temps à autre par CBDCA) en relation avec le Projet au nom du Propriétaire et en toute connaissance de cause du Propriétaire. Si l'Agent a déjà accepté l'Entente relative à la certification, le Propriétaire ratifie expressément de telles mesures comme ayant été effectuées en son nom. Le Propriétaire comprend qu'en fournissant la présente Confirmation, il sera lié par les actions de l'Agent par rapport à l'acceptation de l'Entente relative à la certification comme si cette entente avait été signée directement par le Propriétaire. Si le nom du propriétaire n'a pas été divulgué auparavant (c'est-à-dire, si l'Agent s'est identifié lui-même comme propriétaire au moment de l'inscription), le Propriétaire demande à CBDCA de modifier la Demande pour qu'il soit identifié correctement à titre de Propriétaire.

2. PROJET. La présente Confirmation s'applique au Projet identifié ci-dessous :

(Nom du projet)	**(N° du projet)**

3. PROGRAMME (cocher le programme qui s'applique)

- ☐ Bâtiment à carbone zéro
- ☐ LEED
- ☐ TRUE
- ☐ SITES

4. PROPRIÉTAIRE. Le Propriétaire, tel que défini dans l'Entente relative à la certification, est identifié ci-dessous :

(Nom du propriétaire)		**(Nom de son représentant s'il est un organisme)**	
(Adresse)			
(Ville)	**(Province)**	**(Code postal)**	**(Courriel)**

Canada Green Building Council | Conseil du Bâtiment Durable du Canada

5. AGENT. L'Agent, tel que défini dans l'Entente relative à la certification, est identifié ci-dessous:

(Nom de l'Agent – Doit être un organisme)		**(Nom du représentant de l'Agent)**	
(Adresse)			
(Ville)	**(Province)**	**(Code postal)**	**(Courriel)**

6. RÉVOCATION DE L'AUTORISATION. L'acceptation du présent formulaire par CBDCA remplace et met fin à toute confirmation de l'autorisation de l'agent soumise précédemment, à condition, toutefois, qu'une telle résiliation de l'autorisation ne s'applique qu'aux mesures prises par l'Agent initialement reconnu après l'acceptation par CBDCA de la confirmation de l'autorisation de l'agent ultérieur. Pour mettre fin au mandat de tous les agents, le Propriétaire doit fournir un avis écrit de la fin de l'autorisation à CBDCA par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Attn : Green Building Programs, CAGBC, 100, rue Murray, bureau 400, Ottawa, Ontario, K1N 0A1 **ET** par courriel, à : certifications@cagbc.org.

EN FOI DE QUOI, chacune des parties aux présentes a conclu la présente Confirmation par ses représentants dûment autorisés. Le propriétaire déclare et garantit qu'il a examiné l'Entente relative à la certification, que la conclusion de la présente Confirmation relève de ses pouvoirs organisationnels respectifs, que cette conclusion et exécution a été dûment autorisée par toutes les mesures nécessaires, corporatives ou autres, ne nécessite aucun consentement d'une tierce partie ou d'un organisme gouvernemental ou d'une agence, ou dépôt auprès de ceux-ci et qu'elle ne viole : i) aucune loi et aucun jugement ou ordonnance; ii) les documents organisationnels du Propriétaire; ou iii) toute entente conclue avec une tierce partie. La présente Confirmation n'est valide que si elle est acceptée par CBDCA, à la seule discrétion de CBDCA.

PROPRIÉTAIRE :		**AGENT :**	
(Signature du propriétaire)	**(Date)**	**(Signature de l'Agent)**	**(Date)**
(Nom/titre)		**(Nom/tire)**	

Pour obtenir de l'aide pour remplir et soumettre cette Confirmation, veuillez communiquer avec CBDCA par courriel à : certifications@cagbc.org.